

## « *En quoi les projets européens contribuent-ils au développement de la culture de la citoyenneté européenne ?* ».

Le résumé ci-dessous n'est en aucun cas une réflexion approfondie mais un témoignage/bilan qui peut servir de support pour alimenter le débat : Cette réflexion repose sur trois types ou actions : un projet « Etwinning », un projet « Comenius » et un projet « partenariat régions européennes ».

Les différents projets menés avec mes élèves du lycée Louis Armand (2006 à 2013) ont-ils contribué au développement de la culture de la citoyenneté ?

Oui, oui encore oui ! Mais il faut peut-être tenir compte de certains éléments dans la notion et conduite d'un projet européen. Afin de contribuer pleinement au développement de la culture de la citoyenneté européenne, le projet doit répondre à certaines conditions :

1. **Ne pas tendre ou prendre la forme d'un voyage scolaire (au sens propre).**  
La découverte d'une autre culture, l'acquisition de connaissances civilisationnelles et même les échanges virtuels (souvent superficiels) ne suffisent pas à développer pleinement la culture de la citoyenneté européenne. Ce constat a été établi après un projet européen etwinning intitulé *MEET THE EUROPEANS* entre la France et l'Autriche. Ce projet a réussi à effacer quelques préjugés concernant l'Autriche et autres clichés sur la culture germanique. Il a aussi permis l'échange avec d'autres jeunes européens ayant les mêmes sujets de préoccupations, permis la découverte et la connaissance du pays partenaire ainsi qu'une meilleure maîtrise des langues.
2. **Reposer sur une action concrète.** Il est toujours souhaitable qu'un projet aboutisse sur une production commune. Nos élèves ont besoin d'objectifs concrets et pratiques pour s'ouvrir et leur donner « envie » de s'investir. Ainsi lors du second projet etwinning « *Electricity without borders* ». [http://www.larmand.fr/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=144&Itemid=378](http://www.larmand.fr/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=144&Itemid=378). Nous avons défini avec nos partenaires bulgares un projet de fabrication technique : « la réalisation commune d'un panneau photovoltaïque ». Travailler ensemble autour d'un projet de fabrication amène non seulement la découverte de l'autre dans ses convergences et divergences mais forge une solidarité encourageant ainsi le développement d'une citoyenneté européenne. Voici **une vidéo** réalisée par le CNDP avec des témoignages des professeurs et élèves : <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/temoignages/un-projet-etwinning-en-lycee-professionnel-1140.htm>
3. **Oser un vrai enjeu, un véritable challenge.** Un projet européen gagne à être un projet « ouvert » dans lequel les jeunes élèves européens s'**approprient** un enjeu en révélant leurs talents créatifs, leurs compétences artistiques ou autres. Ainsi lors du projet Comenius « *MIT EU SHOW : Music Innovative European Show* » des élèves européens ont entièrement réalisé un concert européen : Sept pays ont ainsi contribué et relevé ce véritable challenge.

En prenant des risques et confrontés à des situations où ils étaient ensemble amenés à trouver des solutions, les jeunes européens ont été exposés positivement à la confrontation et au dialogue, unis définitivement dans un même élan. Ce projet fut une véritable aventure humaine et a indéniablement contribué au développement de la culture de la citoyenneté européenne.

**Voici le site** <http://www.mit-eu-show.com/>

**Voici une vidéo de la RAÏ Italie :**

[http://www.facebook.com/video/video.php?v=1727783435560&notif\\_t=video\\_processed](http://www.facebook.com/video/video.php?v=1727783435560&notif_t=video_processed)

#### 4. **Intégrer la dimension européenne dans le projet d'établissement.**

Le Lycée Louis ARMAND est un des lycées pilotes du projet « Ecolycées Franciliens » mis en place par la Région IDF et ses partenaires, pour lier l'action éducative à une gestion patrimoniale autour de 5 thématiques (énergie-climat, gestion de l'eau, prévention et gestion des déchets, biodiversité, alimentation et santé). Le **projet C-CHANGE**, cofinancé depuis 2009 par le programme européen Interreg IVB, est mû par la volonté de changer les attitudes, les comportements et les réponses pratiques face aux défis posés aux différentes régions d'Europe par le changement climatique.

A ce titre, les neuf partenaires de ce projet, dont la Région Ile-de-France et d'autres collectivités (anglaises, allemandes, néerlandaises et luxembourgeoises) ont cherché à :

- Intégrer la lutte contre le changement climatique dans les stratégies et l'aménagement du territoire au niveau régional;
- Développer des solutions nouvelles et créatives pour une gestion durable des espaces ouverts;

En marge de la conférence finale du projet C-CHANGE,

[http://www.larmand.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=844&Itemid=466](http://www.larmand.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=844&Itemid=466), les lycéens franciliens ont rencontré et débattu avec des jeunes de Londres et d'Amsterdam, également impliqués dans la mise en œuvre de ce projet européen. Informations complémentaires sur le site Internet du Conseil régional d'Ile-de-France : <http://www.iledefrance.fr/lactualite/education-formation/lycees/c-change-les-eco-delegues-franciliens-a-londres/>

**Conclusion** Quel que soit le type d'action choisi, le projet européen représente une garantie d'ouverture, de culture, de tolérance et de valorisation de soi. Il met en effet en valeur dans leur être et leurs actes, tous les élèves. Ainsi cette démarche de projet favorise et consolide indéniablement l'apprentissage de la citoyenneté européenne. Dans ma pratique professionnelle, j'avoue ne plus imaginer la pratique de mon enseignement sans l'intégration de projet européen tant les bénéfices dans l'apprentissage de la citoyenneté sont importants.

**Nasséra SCHRAPFF**  
**Enseignante d'Anglais**